

Conditions d'utilisation des Services de Fan Marketing Platform

Les présentes conditions d'utilisation des Services de Fan Marketing Platform (les « **Conditions d'utilisation** ») définissent les conditions d'utilisation des services appelés « Fan Marketing Platform » (les « **Services** ») fournis par SNFT Inc. (« **Sony** ») et s'appliquent aux utilisateurs des Services et qui ont leur lieu de résidence habituel en France (les « **Utilisateurs** »).

Si Sony établit des règles séparées, etc. en rapport avec les Services (y compris des conditions d'utilisation qui s'appliquent additionnellement à des parties spécifiques des Services ainsi que des instructions d'exploitation, etc. qui sont communiquées dans le cadre des Services, les « **Règles particulières** »), les Utilisateurs seront également tenus d'utiliser les Services conformément à Règles particulières. En cas de contradiction entre les stipulations des Règles particulières et celles des présentes Conditions d'utilisation, les stipulations des Règles particulières prévalent, sauf stipulation contraire (ci-après, les Règles particulières et les présentes Conditions d'utilisation sont désignées collectivement sous le nom de « **Conditions générales** »).

Les Services ne sont pas accessibles aux personnes âgées de moins de 18 ans.

1. Définitions

Les termes en majuscules utilisés dans les Conditions générales ont la signification suivante :

- (1) « **NFT(s)** » désigne les jetons non fongibles liés à des contenus numériques (images fixes, vidéos, audio et autres contenus) qui sont émis dans le cadre d'un réseau blockchain.
- (2) « **Objets** » désignent, collectivement, les NFT désignés par Sony comme des NFT compatibles avec les Services, et les contenus numériques (images fixes, vidéos, sons et autres contenus) associés à ces NFT.
- (3) « **Wallet** » désigne les services « My Wallet » fournis séparément dans le cadre des Services, ou tout autre portefeuille numérique désigné par Sony comme étant un portefeuille numérique compatible avec les Services. Si un Utilisateur souhaite utiliser les services « My Wallet », cet Utilisateur doit accepter les « Conditions d'utilisation des Services My Wallet » et utiliser les services « My Wallet » conformément à ces conditions d'utilisation.
- (4) « **Emetteurs** » désignent les entités approuvées par Sony, qui fournissent divers services aux Utilisateurs dans le cadre des Services et qui émettent et distribuent des Objets aux Utilisateurs et accordent les droits d'utilisation correspondants aux

Utilisateurs dans le cadre des Services. Dans la mesure où les Services concernés le prévoient expressément, Sony peut également être un Emetteur.

2. Utilisation des Services

2.1 Une personne qui souhaite utiliser les Services doit entamer les procédures pour commencer à utiliser les Services après avoir déclaré et garanti à Sony qu'elle satisfait à toutes les exigences énoncées à ci-dessous :

- (1) Elle n'utilise pas actuellement les Services.
- (2) Elle n'a pas enfreint par le passé les présentes Conditions générales lors de l'utilisation des Services.
- (3) Elle dispose d'un appareil personnel, tel qu'un smartphone ou un ordinateur personnel, d'une adresse électronique et d'un Wallet, qui sont nécessaires à l'utilisation des Services.
- (4) Il n'y a pas d'obstruction aux communications avec Sony.
- (5) Elle peut toujours être contactée via l'adresse de courrier électronique enregistrée auprès de Sony.
- (6) Elle peut lire les notifications qui sont affichées sur le site web des Services périodiquement.

Toute personne qui souhaite utiliser les Services ne peut commencer à utiliser les Services qu'à partir du moment où Sony lui accorde cette autorisation.

2.2 Toute personne souhaitant utiliser les Services doit suivre les procédures de mise en œuvre des Services prescrites par Sony et enregistrer correctement les informations requises auprès de Sony dans le cadre desdites procédures. Toute personne souhaitant utiliser les Services doit avoir un Wallet en sa possession lors de l'utilisation des Services.

2.3 Lors de l'utilisation des Services, l'Utilisateur doit disposer d'un Wallet valide pendant toute la durée d'utilisation des Services. Si un Utilisateur se trouve dans l'incapacité d'utiliser le Wallet lié aux Services pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur pourra alors être dans l'incapacité d'utiliser tout ou partie des Services.

2.4 Les Utilisateurs ne doivent pas utiliser les Services en utilisant le Wallet d'un tiers et ne doivent pas permettre à un tiers d'utiliser leur Wallet

2.5 Le droit d'un Utilisateur d'utiliser les Services lui appartient exclusivement et ne peut être transféré ou cédé par héritage ou de toute autre manière.

- 2.6 Les Utilisateurs doivent conserver de manière appropriée les informations relatives à leurs Wallets (y compris les mots de passe, les clés privées et les phrases de récupération). Chaque Utilisateur est responsable de tous les actes qu'il effectue dans le cadre des services et de leurs résultats après que Sony a pu démontrer la responsabilité de l'Utilisateur dans ces actes ou si ces actes ont été commis par un tiers, la négligence de l'Utilisateur à protéger les informations relatives à son Wallet.
- 2.7 Si un Utilisateur constate que des informations relatives à son Wallet ont été détournées ou que le Wallet de l'Utilisateur a été ou est utilisé par un tiers, l'utilisateur doit immédiatement en informer Sony et se conformer aux instructions données en retour par Sony le cas échéant.

3. Relations avec les Emetteurs

- 3.1 En tant que fournisseur de service d'hébergement, Sony ne peut garantir que l'émission, la distribution ou l'utilisation par les Utilisateurs des Objets émis ou distribués dans le cadre des Services n'enfreignent pas les droits de propriété intellectuelle de tiers (y compris les droits d'auteur, les droits de conception et les droits de marque) ou d'autres droits ou intérêts légalement protégés, ou qu'ils ne violent pas les lois ou les règlements.
- 3.2 Sony n'accorde pas elle-même de licence concernant l'utilisation des Objets émis et distribués dans le cadre des Services. En ce qui concerne les Objets émis et distribués dans le cadre des Services, les Emetteurs concernés accordent les droits d'utilisation des Objets, et Sony n'est pas impliquée dans ce processus (sauf stipulation contraire expresse dans le cadre des Services et si Sony agit en tant qu'Emetteur).
- 3.3 Les conditions d'utilisation des Objets émis et distribués dans le cadre des Services doivent être consultées et respectées par l'Utilisateur, qui devra s'abstenir de causer des dommages ou pertes à Sony en raison de l'utilisation desdits Objets.
- 3.4 Les informations relatives à chaque Emetteur publiées sur le site Internet des Services sont gérées par l'Emetteur concerné. Sony ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ou à la sécurité de ces informations ou à toute autre question, et n'est pas responsable des pertes subies par un Utilisateur causées l'Emetteur.
- 3.5 Sony n'intervient pas dans les litiges entre un Utilisateur et un Emetteur.

4. Objets sur le marché secondaire

- 4.1 Si un Utilisateur utilise une place de marché en ligne de NFT pour la revente sur le marché secondaire des Objets, l'Utilisateur utilisera cette place de marché en ligne de NFT sous sa propre responsabilité et à ses propres frais, et conformément aux règles établies par la tierce partie fournissant la place de marché en ligne de NFT. Sony n'est pas responsable de l'utilisation de cette place de marché en ligne de NFT par l'Utilisateur.
- 4.2 Si un Objet appartenant à un Utilisateur est mis en vente sur le marché secondaire sur une place de marché en ligne de NFT et est acheté par un tiers, l'Emetteur peut recevoir une partie du prix de vente de l'Objet vendu sur ce marché secondaire, conformément aux règles établies par le tiers qui fournit la place de marché en ligne de NFT concernée.
- 4.3 Les taxes et autres frais découlant de la mise en vente sur le marché secondaire d'Objets appartenant à l'Utilisateur sur une place de marché en ligne de NFT ne sont pas pris en charge par Sony et doivent être vérifiés et pris en charge par l'Utilisateur.

5. Droits de propriété intellectuelle

- 5.1 Les droits de propriété intellectuelle et autres droits relatifs aux Services appartiennent à Sony ou au concédant original des droits qui a accordé à Sony une licence pour l'exercice de ces droits (le « **Concédant des droits** »). Les Services peuvent comprendre des logiciels, etc. pour lesquels le Concédant des droits impose des conditions d'utilisation incompatibles avec les Conditions générales. Si Sony informe l'Utilisateur dans le cadre des Services de telles conditions d'utilisation, l'Utilisateur devra utiliser les Services également dans le respect de ces conditions d'utilisation.
- 5.2 Les Utilisateurs ne doivent en aucun cas enfreindre ou commettre des actes susceptibles d'enfreindre les droits de propriété intellectuelle de Sony, des Concédants des droits, ou de toute autre tierce partie.
- 5.3 L'Utilisateur accorde par la présente à Sony et à toute personne désignée par Sony le droit (y compris le droit de sous-licence) d'utiliser (y compris le droit de reproduire, de distribuer, de transmettre publiquement, d'omettre partiellement ou d'adapter d'une autre manière) les images fixes, les vidéos, les sons, les textes et autres informations affichés, transmis, etc. en rapport avec les Services (les « **Contenus publiés**»), à l'intérieur ou en dehors du Japon, sans redevance ou autre contrepartie, et de manière non exclusive, dans la mesure nécessaire à la fourniture, à l'amélioration, à la promotion de l'utilisation, à la publicité et la promotion des Services. L'Utilisateur doit vérifier que le Contenu Publié

ne porte pas atteinte aux droits de tiers et qu'il est par ailleurs conforme aux stipulations des présentes Conditions générales.

6. Frais

Sony ne supporte pas les frais de réseau nécessaires à l'utilisation de la blockchain (les « **Frais de gaz** »), et les Utilisateurs supportent ainsi entièrement les Frais de gaz découlant des transactions relatives aux Objets qu'ils acquièrent dans le cadre des Services.

7. Lutte contre le blanchiment d'argent et respect des sanctions économiques

Chaque Utilisateur déclare et garantit à Sony qu'il n'est soumis à aucune restriction imposée par les lois et règlements applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme, ainsi que par les lois et règlements relatifs aux sanctions économiques mises en œuvre par le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne, les Nations Unies et d'autres régions concernées, et que l'Utilisateur n'entreprendra aucune action susceptible d'entraîner une violation de ces lois et règlements par l'Utilisateur ou par Sony.

8. Actes interdits

Les Utilisateurs ne doivent pas commettre les actes suivants dans le cadre de l'utilisation des Services :

- (1) Les actes de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, etc., ou tout acte similaire à ce qui précède ; les actes qui violent les lois et règlements relatifs aux sanctions économiques ; ou les actes qui amènent Sony à violer ces lois et règlements ;
- (2) L'utilisation du nom d'une personne autre que l'Utilisateur, ou l'utilisation d'un nom fictif ou du nom d'une autre personne ;
- (3) La contrefaçon ou l'altération d'un Wallet, ou l'utilisation d'un Wallet en sachant qu'il s'agit d'un Wallet contrefait ou altéré ;
- (4) L'acquisition des Objets par des moyens illicites ou l'utilisation des Objets en sachant qu'ils ont été acquis par des moyens illicites ;
- (5) Le double transfert des Objets ou la tentative de réaliser un double transfert ;
- (6) Tout acte pouvant être considéré comme une utilisation détournée des Services, tel que par exemple l'envoi répété d'Objets au même destinataire dans un court laps de temps ;
- (7) Tout acte qui conduit à des crimes, tels que la fraude ;
- (8) Tout acte qui viole les lois et les règlements, les jugements, les décisions ou les

- ordres rendus par les tribunaux ou d'autres organismes publics, ou les mesures administratives qui sont contraignantes en vertu des lois et des règlements ;
- (9) Tout acte qui porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle de Sony ou d'un tiers, aux droits à la vie privée, aux droits à l'image, à d'autres droits ou à d'autres intérêts protégés par la loi ;
 - (10) Tout acte contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ;
 - (11) L'envoi de contenus excessivement violentes, sexuellement explicites ou équivalentes à la pornographie infantine ou à la maltraitance des enfants, ou de contenus conduisant à la discrimination, induisant ou encourageant le suicide, l'automutilation ou l'abus de drogues, ou tout contenu offensant et causant un malaise à autrui ;
 - (12) L'usurpation de l'identité de Sony ou d'un tiers, ou la provocation intentionnelle à la diffusion de fausses informations ;
 - (13) La vente, la publicité, la sollicitation et d'autres actes à but lucratif (à l'exception de ceux autorisés par Sony) ; les actes visant à mener des activités sexuelles ou indécentes ; les actes visant à rencontrer des tiers qui ne sont pas des connaissances ; les actes visant à harceler ou à calomnier d'autres Utilisateurs ; et tout autre acte d'utilisation des Services à des fins autres que celles pour lesquelles les Services sont prévus ;
 - (14) La collecte ou divulgation injustifiée d'informations personnelles de tiers, d'informations enregistrées, d'informations sur l'historique d'utilisation, etc ;
 - (15) L'utilisation des Services par des moyens autres que ceux approuvés par Sony (y compris l'utilisation de moyens autres que les interfaces fournies dans le cadre des Services) ;
 - (16) Tout acte qui interfère avec les serveurs ou les systèmes de réseau de Sony ; l'utilisation de BOTs et d'autres moyens techniques pour manipuler abusivement les Services ; la répétition inutile d'opérations similaires ; l'envoi de demandes ou de requêtes inappropriées à Sony (y compris la répétition inutile de questions similaires) ; et d'autres actes qui interfèrent ou perturbent le fonctionnement de l'entreprise ou l'utilisation des Services par d'autres utilisateurs ;
 - (17) Le téléchargement, la distribution, la transmission publique, la modification ou la manipulation, l'ingénierie inverse, la décompilation, le désassemblage, l'effacement, etc. de tout ou partie des Services au-delà de ce qui est expressément autorisé par Sony (y compris les cas où les actes susmentionnés sont accomplis en désactivant ou en contournant des mesures, telles que la protection du contenu et le contrôle d'accès, ou en profitant intentionnellement de dysfonctionnements des Services) ;
 - (18) La communication de fausses informations à Sony ;

(19) Tout acte qui aide ou encourage à l'un des actes susmentionnés.

9. Mise en œuvre de mesures appropriées

Si Sony détermine, sur la base de motifs raisonnables, qu'un Utilisateur enfreint les Conditions générales, Sony peut, en donnant préavis raisonnable à l'Utilisateur, mettre en œuvre des mesures raisonnablement jugées appropriées par Sony, telles que la suspension de l'utilisation de tout ou partie des Services, ou la suspension de l'éligibilité de l'Utilisateur à l'utilisation des Services.

10. Suspension, modifications et résiliation des Services

10.1 Si l'un des événements suivants se produit, Sony peut suspendre la fourniture de l'ensemble ou d'une partie des Services, à tout moment sous réserve de donner un préavis raisonnable à l'avance aux Utilisateurs :

- (1) La disponibilité de services de tiers qui sont nécessaires à la fourniture des Services (y compris, mais sans s'y limiter, les services de télécommunications et les services d'informatique en nuage) est interrompue ;
- (2) Toute défaillance, tout dysfonctionnement, toute charge excessive, tout accès non autorisé, tout piratage, etc., concernant les systèmes nécessaires à la fourniture des Services (y compris les lignes de communication et autres moyens de communication, ainsi que les ordinateurs), ou tout entretien ou inspection de ces systèmes ;
- (3) Les Services ne peuvent être fournis en raison d'une panne d'électricité, d'un cas fortuit, d'un changement politique, d'un conflit social ou de tout autre cas de force majeure ;
- (4) Il existe une nécessité d'assurer la sécurité des Utilisateurs ou des tiers, ou il y a une urgence du point de vue de l'ordre public.

10.2 Sony est en droit de modifier le contenu des services en tout ou en partie sous réserve d'en informer les Utilisateurs au préalable. Dans le cadre de ces modifications, il peut arriver que la mise à jour de l'environnement utilisateur d'un Utilisateur soit une condition à la poursuite de l'utilisation des Services.

10.3 Sony a le droit de résilier les services en donnant un préavis d'au moins 60 jours aux Utilisateurs en affichant un tel avis sur le site Web des Services ou de toute autre manière jugée appropriée par Sony; toutefois, l'exigence de donner un préavis peut être omise en cas d'urgence. Sony n'indemniserà ni ne compensera les Utilisateurs pour tout Objet dont

ils sont propriétaires au moment de la résiliation des Services.

11. Cessation de l'utilisation des Services et mesures ultérieures

- 11.1 Les Utilisateurs peuvent mettre fin à leur droit et à leur utilisation des Services en suivant les procédures à cet effet renseignées par Sony.
- 11.2 Il est possible qu'à la cessation de l'utilisation des Services, pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur perde l'accès à l'ensemble des informations enregistrées dans le cadre des Services et que ses droits relatifs aux Services s'éteignent ou soient terminés, sauf stipulation contraire prévue par les Conditions générales ou par toute loi ou réglementation applicable. Veuillez noter que, même en cas de résiliation accidentelle du compte My Wallet par l'Utilisateur ou en cas de réinscription aux Services, ces informations ne pourront pas être récupérées et ces droits ne pourront pas être restaurés.
- 11.3 Si le Wallet d'un Utilisateur associé aux Services est supprimé ou devient indisponible pour quelque raison que ce soit, le droit pour l'Utilisateur d'utiliser les Services s'éteindra et les stipulations des deux paragraphes précédents s'appliqueront.

12. Responsabilités des Utilisateurs

- 12.1 L'utilisation des Services est réalisée par les Utilisateurs sous leur propre responsabilité et ils sont ainsi responsables de tous les actes qu'ils accomplissent dans le cadre de l'utilisation des Services et de leurs résultats.
- 12.2 Si Sony subit des pertes directement ou indirectement en raison de l'utilisation des Services par un Utilisateur (y compris lorsque Sony subit des pertes en raison de la gestion inadéquate de son Wallet par l'Utilisateur ou de l'utilisation du Wallet par un tiers, et lorsque Sony reçoit une réclamation d'un tiers en raison de l'utilisation des Services), l'Utilisateur pourra le cas échéant être tenu d'indemniser Sony pour ces pertes.
- 12.3 Les Utilisateurs doivent bénéficier, sous leur responsabilité et à leurs frais, d'un environnement d'utilisation compatible avec les Services, y compris en ce qui concerne les équipements et les moyens de communication.
- 12.4 Les Utilisateurs doivent, en fonction de leur environnement d'utilisation des Services, prendre des mesures de sécurité, telles que la prévention des infections par des virus informatiques, des accès non autorisés et des fuites d'informations, et il en va de même

pour l'utilisation du Wallet.

- 12.5 Tout litige entre Utilisateurs, ou entre un Utilisateur et un Emetteur ou tout autre tiers, découlant de l'utilisation des Services, est résolu sous la responsabilité de chaque Utilisateur concerné, et Sony n'y interviendra en aucune manière.
- 12.6 Si Sony subit des pertes en violation de la clause précédente, les Utilisateurs qui étaient parties au litige pourront le cas échéant être tenus de dédommager solidairement Sony pour les pertes résultant de ce litige.

13. Aucune représentation ou garantie

- 13.1 Sony peut publier des communiqués de presse, des bulletins d'information et d'autres annonces publiques concernant des ajouts ou des modifications des fonctions des Services, le développement d'autres services liés aux Services et d'autres questions. Toutefois, de telles annonces publiques par le biais de n'importe quel média ne constituent pas une déclaration ou une garantie que de tels changements fonctionnels ou services supplémentaires seront mis en œuvre au moment de la publication de ces annonces publiques ou à l'avenir.
- 13.2 Sony ne garantit pas que les Services sont compatibles avec tous les modèles et appareils ou avec toutes les versions des systèmes d'exploitation des modèles et appareils. Chaque Utilisateur reconnaît que le fonctionnement des Services peut échouer ou que les Services peuvent devenir indisponibles en raison d'une mise à jour de la version du système d'exploitation du modèle ou de l'appareil utilisé pour les Services. Sony ne garantit pas qu'elle sera en mesure de résoudre de telles pannes ou indisponibilités.

14. Limitation de la responsabilité

- 14.1 Sony n'est pas responsable des dommages mentionnés ci-dessous :
- (1) Tout dommage découlant d'un retard ou d'une incapacité à mettre en œuvre les procédures d'émission d'Objets en raison d'une cause non imputable à Sony, telle que les pannes de courant, les cas de force majeure, les incidents politiques, les conflits du travail et autres événements de force majeure, ainsi que le ralentissement du traitement des transactions de la blockchain ;
 - (2) Tout dommage résultant d'un dysfonctionnement de la distribution des Objets causé par des cyberattaques, etc. ;
 - (3) Tout dommage causé par l'établissement, la révision ou l'abolition de lois et de

règlements, de lignes directrices, de règlements, etc., de chaque pays, ou par l'établissement, la révision ou l'abolition de règlements, etc. d'organismes d'autoréglementation ;

- (4) Tout dommage résultant d'une défaillance ou d'un retard des télécommunications, etc. (y compris celles causées par un trafic Internet élevé)
- (5) Tout dommage résultant d'une panne ou d'un dysfonctionnement du matériel ou du logiciel de l'Utilisateur, d'une panne ou d'un dysfonctionnement des systèmes informatiques ou du logiciel de Sony, d'une panne ou d'un dysfonctionnement des systèmes, services ou logiciels fournis par un tiers, ou de toute autre panne ou dysfonctionnement du matériel, du logiciel, des systèmes ou des services liés aux Services ;
- (6) Tout dommage résultant du fait que l'Utilisateur n'a pas fourni des informations exactes ou n'a pas effectué les vérifications nécessaires ;
- (7) Toute perte résultant d'une faute intentionnelle ou d'une négligence de l'Emetteur ou de tout autre tiers ; et
- (8) Tout autre dommages résultant d'une cause non imputable à Sony.

14.2 Sony n'offre aucune garantie, quant à l'exactitude, la sécurité ou toute autre question concernant les contenus, etc., des sites Web ou services de tiers accessibles à partir des hyperliens indiqués sur les sites Web relatifs aux Services. Sony n'est pas responsable des dommages subis par un Utilisateur à cause de tels sites Web ou services.

14.3 Sony ne donne aucune garantie quant à la valeur, la stabilité ou la légalité des Objets, sauf lorsque Sony en est l'Emetteur. Sony n'est pas responsable envers les Utilisateurs des dommages résultant d'une compréhension insuffisante par l'Utilisateur de la nature, du mécanisme, etc., des Objets.

14.4 Sony n'est pas tenue d'indemniser les Utilisateurs pour les dommages résultant de l'établissement ou de la révision de lois, d'ordonnances, de règlements, de règles, d'avis, de lignes directrices ou d'autres restrictions applicables à l'utilisation des Services et des Objets, ou du système fiscal associé, y compris la taxe à la consommation. Sony ne déclare ni ne garantit que l'utilisation des Services n'est pas soumise à l'impôt à l'intérieur ou en dehors du Japon.

14.5 En ce qui concerne les Objets émis et distribués dans le cadre des Services, même s'ils se divisent ou sont modifiés à la suite d'un hard fork, etc., et que les deux versions deviennent incompatibles, ou si de nouveaux Objets, cryptomonnaies ou autres valeurs numériques sont accordés à la suite d'une telle scission, les Utilisateurs ne sont pas

autorisés à faire une réclamation à l'encontre de Sony pour l'octroi ou le traitement de nouveaux Objets, cryptomonnaies ou autres valeurs numériques.

15. Services de tiers

Les Services peuvent être basés sur la blockchain et/ou d'autres services qui ne sont pas sous le contrôle de Sony, et Sony n'assumera aucune responsabilité en ce qui concerne la fourniture de tels services ou leur utilisation par les Utilisateurs.

16. Avis aux Utilisateurs, modifications des informations enregistrées, etc.

16.1 Les conseils, avis et autres communications concernant les Services sont transmis par Sony aux Utilisateurs par affichage sur le site web des Services, par envoi à l'adresse électronique des Utilisateurs ou par toute autre méthode jugée appropriée par Sony à sa discrétion raisonnable. Sony n'est pas responsable envers les Utilisateurs des dommages ou autres conséquences résultant de la non-livraison, du retard, etc., des communications susmentionnées.

16.2 Les communications des Utilisateurs à Sony concernant les Services se font par le biais du formulaire de réclamation disponible sur le site Web exploité par Sony ou par toute autre méthode renseignée séparément par Sony.

16.3 En cas de modification des informations enregistrées par un Utilisateur auprès de Sony (y compris les informations concernant l'Utilisateur lui-même), l'Utilisateur doit notifier rapidement à Sony les détails de cette modification conformément aux procédures indiquées par Sony.

16.4 Si Sony demande à un Utilisateur des informations additionnelles ou des renseignements concernant les informations de l'Utilisateur déjà enregistrées, l'Utilisateur doit fournir à Sony ces informations ou renseignements demandés par Sony conformément aux procédures indiquées par Sony, sans délai. Si ces mesures ne sont pas prises dans le délai spécifié par Sony (y compris dans le cas où Sony détermine de manière raisonnable que les informations enregistrées ou soumises sont fausses), Sony peut prendre les mesures qu'elle juge raisonnablement appropriées, telles que la restriction de l'utilisation de tout ou partie des Services, ou la suspension de l'éligibilité à l'utilisation des Services, sous réserve d'une notification préalable à l'Utilisateur.

16.5 Sony peut vérifier les informations renseignées par les Utilisateurs périodiquement ou de

temps en temps. Si des informations ne peuvent pas être vérifiées, Sony peut prendre les mesures qu'elle juge raisonnablement appropriées, telles que la restriction de l'utilisation de tout ou partie des Services, jusqu'à ce que les informations soient vérifiées.

16.6 Sony considère que les informations de contact enregistrées par un Utilisateur sont valables et informera ou communiquera avec l'Utilisateur à l'aide de ces informations de contact.

17. Absence de cession

17.1 Les Utilisateurs ne peuvent céder à un tiers tout ou partie de leurs droits ou obligations en vertu des présentes Conditions, sans l'accord écrit préalable de Sony.

17.2 Sony peut, transférer l'activité relative aux Services à un tiers. Le transfert d'entreprise mentionné dans cet article comprend toutes les formes de transfert, y compris les scissions et les fusions d'entreprises.

18. Modifications des Conditions générales

18.1 Si Sony le juge nécessaire, elle pourra modifier les Conditions périodiquement dans la limite permise par les lois et les règlements.

18.2 Si Sony souhaite modifier les présentes Conditions générales, Sony affichera le contenu des Conditions générales modifiées et la date d'entrée en vigueur de cette modification sur le site web des Services, ou communiquera ledit contenu et la date d'entrée en vigueur aux Utilisateurs conformément aux stipulations l'article 16, après avoir déterminé un délai de préavis jugé raisonnable par Sony au vu du contenu de la modification.

19. Loi applicable et juridiction

19.1 Les Conditions générales sont régies par les lois du Japon, nonobstant le droit pour l'Utilisateur de bénéficier de droits plus favorables reconnus par les lois applicables au sein de son lieu habituel de résidence.

19.2 En cas de question non adressée par les Conditions ou en cas de doute quant à l'interprétation des Conditions, Sony et les Utilisateurs concernés se consulteront mutuellement en toute bonne foi pour résoudre cette question.

19.3 En cas de litige entre Sony et un Utilisateur en rapport avec les Conditions générales, le tribunal de district de Tokyo aura la compétence sur ce litige en tant que tribunal de première instance, nonobstant le droit pour l'Utilisateur de saisir les tribunaux de son lieu habituel de résidence en ce qui concerne tout litige en rapport avec les présentes Conditions générales.

Date de création : 1er février 2025